



et

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Résolutions du 30 avril 2012

### A. Ordre du jour

1. Présentation des « Rapport de gestion social » et « Rapport de gestion consolidé » de l'exercice 2011
2. Présentation des rapports du Réviseur d'entreprises
3. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2011
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Décharge à donner aux administrateurs
7. Indemnités des administrateurs
8. Prolongation de l'autorisation pour la société d'acquiescer ses propres actions
9. Divers

### B. Résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire (Projet)

#### 1. Présentation des « Rapport de gestion social » et « Rapport de gestion consolidé » de l'exercice 2011

- 1.1 Présentation du rapport annuel comprenant le rapport de gestion social et le rapport de gestion consolidé relatifs à l'exercice 2011

#### 2. Présentation des rapports du Réviseur d'entreprises

- 2.1. Présentation des conclusions du rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2011

#### 3. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2011

- 3.1 Approbation des comptes sociaux de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011

Proposition de décision : L'Assemblée approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2011 qui clôturent avec un résultat de € 63,28 millions.

- 3.2 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011

Proposition de décision : L'Assemblée approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2011 qui affichent un résultat net consolidé de € 43,14 millions et un résultat net global consolidé de € 32,49 millions.

#### 4. Affectation du résultat

- 4.1. Le résultat de l'exercice après impôts de Luxempart S.A. s'élève à € 63,28 millions. En tenant compte du résultat reporté de € 40 millions, la somme de € 103,28 millions est à la disposition de l'Assemblée.

Proposition de décision : L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice net disponible de la manière suivante :

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à € 63.276.159. En tenant compte du résultat reporté de 40.000.000, la somme de € 103.276.159 est à la disposition de l'Assemblée.

L'affectation suivante est proposée :

|   |             |
|---|-------------|
| Aux actionnaires, au titre de dividende<br>(23.955.084 – 871.288 = 23.083.796 actions x € 0,7502) | 17.317.464  |
| Dotation à la réserve légale  | 4.289       |
| Dotation au poste « autres réserves »   | 65.954.406  |
| Au report à nouveau   | 20.000.000  |
| Total   | 103.276.159 |

## 5. Nominations statutaires

### 5.1. Renouvellement du mandat des administrateurs sortants

Proposition de décision : L'Assemblée approuve le renouvellement des mandats de Messieurs Gaston Schwertzer, Pierre Drion et André Elvinger, pour une période de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2015.

Proposition de décision : L'Assemblée approuve le renouvellement des mandats de Messieurs Frank Wagener, Ernst-Wilhelm Contzen et Jo Santino, pour une période de deux ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2014.

Proposition de décision : L'Assemblée approuve le renouvellement des mandats de Messieurs François Tesch, François Gillet et Alain Huberty, pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2013.

### 5.2. Augmentation du nombre des administrateurs

Proposition de décision : L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 9 à 10.

### 5.3. Nomination d'un nouvel administrateur

Proposition de décision : L'Assemblée décide de nommer Madame Michèle Detaille comme nouvel administrateur non exécutif et indépendant pour une période de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2015.

### 5.4. Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte S.A. arrive à échéance le 30 avril 2012.

Proposition de décision : L'Assemblée nomme la société Deloitte S.A. comme réviseur d'entreprises pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2013.

## 6. Décharge à donner aux administrateurs

6.1. Proposition de décision : L'Assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice 2011.

## 7. Indemnités des administrateurs

### 7.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration

Proposition de décision : L'Assemblée décide d'allouer aux administrateurs, au titre de l'exercice 2011, en dehors de leurs frais de voyage et de séjour :

- une indemnité annuelle fixe brute de € 30.000 par administrateur et de € 40.000 au président, le cas échéant au prorata temporis, et
- un jeton de présence de € 1.000 par administrateur et de € 2.000 au président, par réunion du Conseil à laquelle ils assistent.

### 7.2 Rémunération des membres des Comités spécialisés

Proposition de décision : L'Assemblée décide d'allouer aux membres non exécutifs des Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Nomination et de Rémunération), par réunion à laquelle ils assistent, un jeton de présence de € 1.500 par membre et de € 2.500 pour le président.

## 8. Prolongation de l'autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions

8.1. Proposition de décision : L'Assemblée autorise le Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à racheter ses propres actions dans les conditions fixées par la loi et approuve les modalités suivantes :

- Le pair comptable des actions rachetées, y compris les actions que la Société aurait acquises antérieurement et qu'elle a toujours en portefeuille, ne pourra dépasser 20% du capital souscrit ;
- l'autorisation est valable à compter du 30 avril 2012 jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires ayant lieu en 2013

- prix minimum par action: € 1,00                      prix maximum par action: € 40,00

Les actions pourront être acquises soit par des achats en bourse, soit en bloc, soit de gré à gré au prix du marché en vigueur à ce moment-là ou à un prix inférieur.

## 9. Divers